

# *Le patrimoine exceptionnel de Wallonie*



# *Le patrimoine exceptionnel de Wallonie*

*Ouvrage réalisé sous la coordination de Jacques Deveseleer*

2004  
Namur



Division du Patrimoine  
DGATLP

**La basilique Saint-Martin**

*Monument classé par Arrêté royal du 15-01-1936*

Située au sommet du Mont-Saint-Martin qu'elle domine, l'imposante basilique Saint-Martin est sans conteste un des édifices religieux majeurs de notre région, un des plus beaux de la ville de Liège, témoin exceptionnel de l'architecture gothique qui s'est développée chez nous au Moyen Age.

Nous conservons peu d'informations et aucun vestige apparent de l'église primitive fondée peu avant 965 par Eracle, évêque de Liège. Les recherches archéologiques qui ont été réalisées jusqu'ici sont trop rares et trop circonstanciées pour nous révéler des éléments neufs à ce sujet. Dédiée à sainte Marie et à saint Lambert par l'évêque Eracle, qui avait le souhait d'y transférer la cathédrale et d'installer l'ensemble du siège épiscopal à cet endroit, c'est fort probablement grâce à l'évêque Notger, aux alentours de l'an mil, que l'église est placée sous le patronage de saint Martin et devient collégiale. Le choix de saint Martin de Tours, patron des gens d'armes, n'est pas innocent ; il révèle la volonté de l'évêque d'accentuer le rôle militaire de l'édifice qui surplombe la ville.

Au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, à partir de 1246 peut-être mais plus sûrement à partir de 1251, l'histoire de ce monument est marquée par les premières célébrations de la Fête-Dieu ou Fête du Sacrement, à l'initiative de Julienne de Cornillon et de son amie Eve, recluse à Saint-Martin. Cette fête sera ensuite étendue à toute l'Eglise par le pape Urbain IV en 1264.

En 1312, des factions du peuple et de la noblesse se sont affrontées au cours d'un combat sanglant au cœur de la Cité à propos du pouvoir respectif des corporations et du parti des lignages qui, ayant l'appui du chapitre de Saint-Lambert, réclamaient la place de Mambour laissée vacante. Dans la nuit du 3 au 4 août, la population en colère poursuivant les patriciens liégeois jusqu'à la collégiale Saint-Martin, où un grand nombre d'entre eux s'étaient réfugiés, n'hésita pas à mettre le feu à l'édifice, qui fut le théâtre final de ce terrible épisode qu'on a appelé Mal Saint-Martin. L'église fut certainement endommagée par le violent incendie où périrent bon nombre de notables. Deux ans plus tard, l'évêque Adolphe de la Marck, après avoir accordé son pardon aux corporations des Métiers, imposa à celles-ci la reconstruction de l'édifice. En 1342, le monument n'est pas en bon état, il menace ruine. En 1377, des travaux sont signalés à la tour. En 1410, celle-ci est recouverte de plomb, ce qui doit coïncider avec l'achèvement des travaux quelques années plus tard. En 1468, un autre épisode effroyable secoue Liège. Les troupes de Charles le Téméraire prennent la ville et la mettent à sac. La collégiale Saint-Martin n'est pas épargnée ; elle est complètement pillée mais on ignore si elle a été incendiée, comme ce fut le cas pour une bonne partie de la ville.

Au début du XVI<sup>e</sup> siècle, l'édifice est à nouveau jugé en très mauvais état. Dès 1506, le chapitre de la collégiale décide la reconstruction générale du monument. Il confie le projet de cette reconstruction à l'architecte Paul de Ryckel, qui n'est cependant pas l'auteur des plans ni le véritable maître d'œuvre. La première pierre du chœur du nouvel édifice est posée le 10 mai 1511 par le doyen du chapitre. Si dans un premier temps, en 1520, la couverture des nefs est confiée au maître-charpentier Collard Pays, c'est à l'architecte Aert Van Mulcken que le chapitre s'adresse, le 12 novembre de la même année, pour achever la construction du chœur. Ce dernier, également maître d'œuvre de l'église abbatiale de Saint-Jacques de Liège et peut-être responsable d'une partie des travaux effectués au palais du prince-évêque Erard de la Marck, s'occupe en fait de toute la reconstruction de l'église. L'achèvement du chœur est entamé dès 1525 par l'installation des combles et sa consécration a lieu en 1530. A partir de 1540, les travaux de reconstruction du transept et des nefs sont entrepris. A la même époque, une voûte est installée dans la tour. En

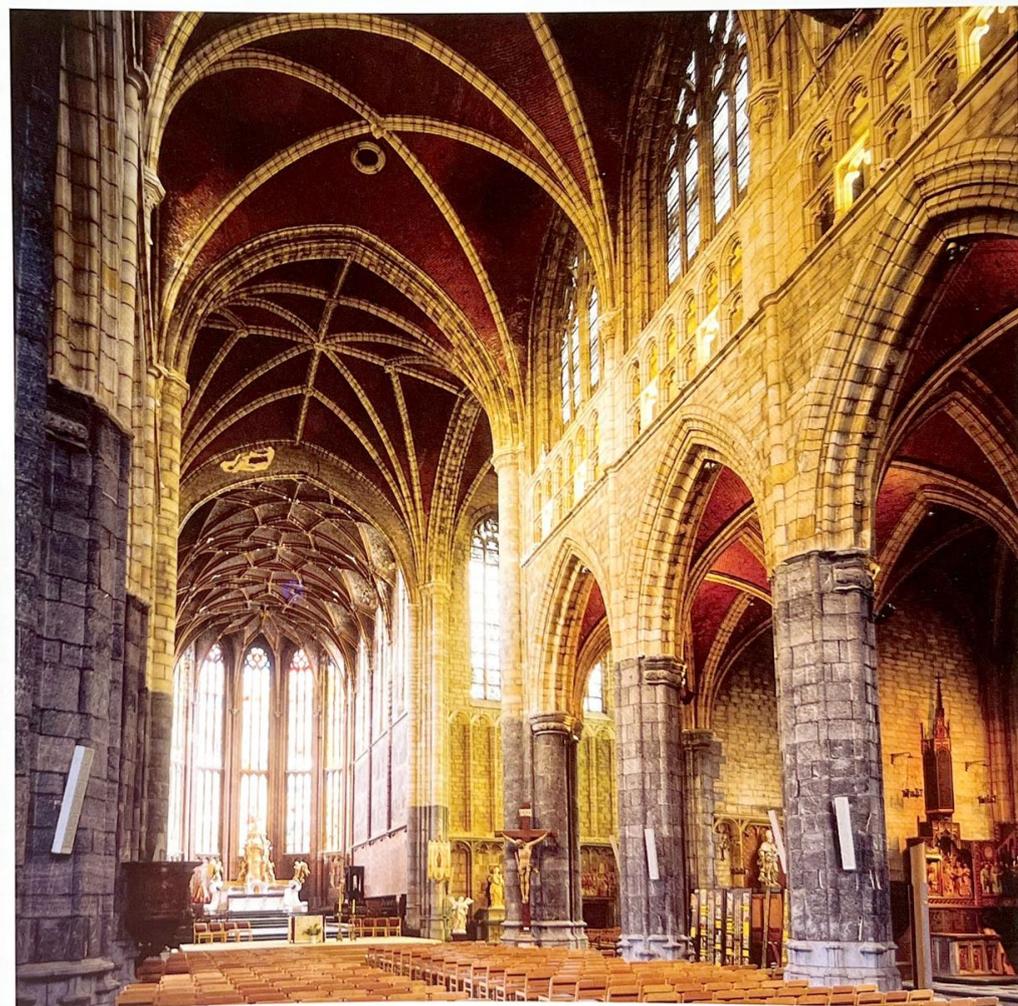
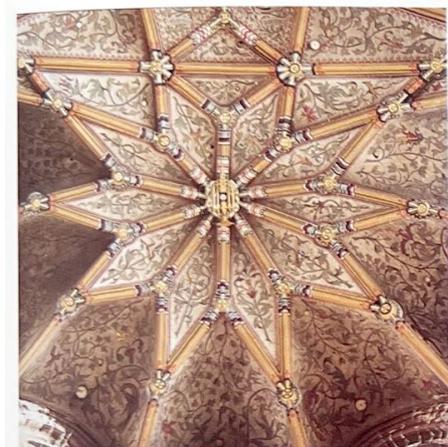
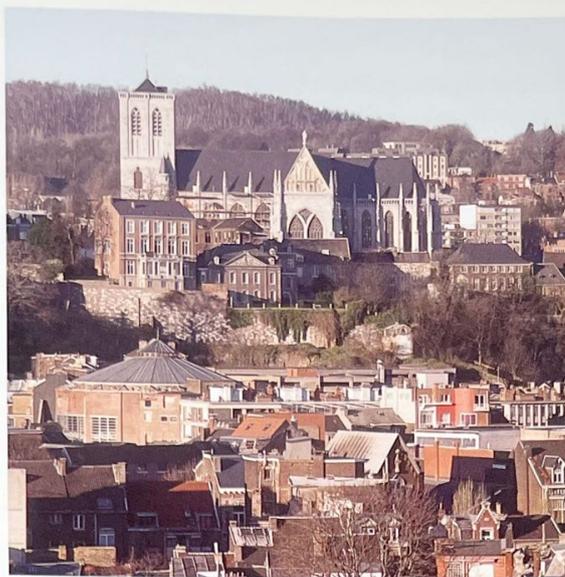
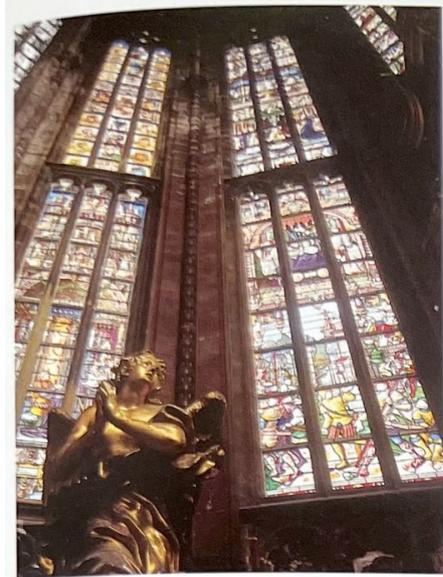
1542, alors que la réédification en était à la hauteur des fenêtres, Paul de Ryckel, qui avait repris la surveillance des travaux, est assassiné par un des ouvriers et le chantier momentanément interrompu. De nombreuses autres interruptions interviennent par la suite. Elles sont dues au manque de disponibilités financières du chapitre qui est contraint d'utiliser toutes les ressources à sa disposition, de l'hypothèque de ses biens à la confiscation temporaire des prébendes, aléas qui reportent l'achèvement des travaux loin dans le XVI<sup>e</sup> siècle. Ce n'est qu'en 1575 que la chapelle du Saint-Sacrement est aménagée à l'extrémité de la nef latérale sud. Néanmoins, l'observation attentive de ce monument exceptionnel permet de constater qu'il témoigne d'une relative cohérence dans l'ensemble de ses dispositions, les divers acteurs de sa construction ayant respecté, plutôt bien que mal, les projets initiaux.

À la fin du XVII<sup>e</sup> siècle et pendant tout le XVIII<sup>e</sup> siècle, la collégiale Saint-Martin, à l'instar de la majorité des édifices religieux de nos régions, fera l'objet de travaux « d'embellissement », comme on disait à l'époque. Un décor en stuc de style rococo recouvre les murs et les voûtes ; même les colonnes ne sont pas épargnées. Ces modifications touchent davantage encore le mobilier, qui est complètement rénové et augmenté par des pièces dont quelques-unes sont considérables. On peut mentionner l'imposant maître-autel sans retable, en style rococo (vers 1746), fait de bois et de marbres blanc et de Saint-Rémy, et les cinquante-deux stalles en chêne, en style néo-classique (vers 1775).

L'édifice est fermé au culte en 1796. La suppression du chapitre a lieu l'année suivante et, peu de temps après, la collégiale est convertie en Temple de la Victoire. En 1801, suite au Concordat, l'ancienne collégiale est rouverte comme église paroissiale primaire. En ce début du XIX<sup>e</sup> siècle, sous la période française, l'édifice ne fait plus l'attention des soins qu'il nécessite par ailleurs. En 1839, la Commission royale des Monuments constate que l'état de l'église est des plus préoccupants et que certaines parties menacent ruine, en particulier la tour, les voûtes et les contreforts qui les soutiennent. En 1843, les premiers travaux importants de restauration sont entamés, notamment la démolition des anciens cloîtres et de certains bâtiments qui jouxtaient l'édifice. Dès 1844, le jeune architecte Jean-Charles Delsaux, qui partage les mêmes conceptions que celles prônées par Eugène Viollet-le-Duc, propose de rétablir le monument dans son style primitif en le complétant éventuellement à certains endroits, notamment par des pinacles. Après une interruption entre 1846 et 1849, l'écroulement d'un des contreforts de l'abside en 1849 nécessite la reprise de travaux urgents. En 1857, c'est la tour qui est l'objet de toutes les préoccupations. Les options de restauration proposées par J.-Ch. Delsaux à ce sujet ne seront pas acceptées par le conseil de Fabrique. L'architecte est remercié sans avoir été défrayé pour les projets rendus, projets qui seront quand même réalisés quelques années plus tard. À partir de 1861, une série de travaux de restauration sont alors poursuivis par l'architecte Evariste Halkin. Il s'occupe entre autres des fenêtres du chœur, des contreforts du chœur et du transept, du porche du transept et de la fenêtre qui le surmonte et, en 1868, de la tour. Une partie importante de celle-ci est démolie et le parement du côté ouest est complètement remplacé.

De 1871 à 1877, c'est la nef latérale du côté nord et ses chapelles qui font l'objet d'importants travaux de restauration, toujours conduits par Evariste Halkin aidé par son fils Eugène. En 1879, la poursuite des travaux est confiée à l'architecte gantois Auguste Van Assche. Conformément aux principes du moment, le décor intérieur est complètement enlevé pour retrouver l'aspect primitif du bâtiment, cette opération faisant apparaître toutes les faiblesses structurelles de l'architecture. L'architecte est donc contraint de refaire toutes les parties défectueuses telles que les arcatures, les bases de colonnes et bon nombre de moulures abîmées par l'appropriation aux décors en stuc. À partir de 1889, c'est le chœur qui reçoit toutes les attentions. Les peintures ornant les murs et les voûtes sont refaites par Jules Helbig et les merveilleux vitraux du chœur sont restaurés par l'atelier Osterrath. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, les bases de colonnes sont reprises en sous-œuvre par l'architecte Hubert Froment, qui refait également les nervures de la croisée du transept. L'architecte Fernand Lohest puis son disciple et adjoint Camille Bourgault vont également intervenir sur l'édifice avant la Seconde Guerre mondiale. Ces travaux concernent principalement la crypte et la sacristie, puis la réfection des pinacles en calcaire de Vinalmont, les parties hautes des murs goutte-reaux, le renouvellement complet de la toiture en ardoises d'Herbeumont et l'achèvement du portail méridional, notamment par des pinacles ouvragés en pierre de Lorraine.

L'importance de ces restaurations est aisément identifiable à l'extérieur de l'édifice en ce qui concerne le remplacement du calcaire de Meuse d'origine par du petit granit. Cette autre pierre calcaire ne présente pas les mêmes qualités mécaniques mais elle a, hélas, abondamment été utilisée pendant le XIX<sup>e</sup> siècle



La basilique au sommet du Mont-Saint-Martin, vue depuis le sud-est. Photo G. Focant, DPat, © MRW.

Vue intérieure d'ensemble, à partir de l'ouest. Photo G. Focant, DPat, © MRW.

Abside du chœur. Verrières illustrant les vies de la Vierge, de saint Martin et de saint Lambert. Photo G. Focant, DPat, © MRW.

Voûte étoilée du chœur, due à Aert Van Mulcken, vers 1525. Photo G. Focant, DPat, © MRW.

et une partie du XX<sup>e</sup> siècle. Cet aspect de l'histoire du monument renforce la nécessité d'une approche archéologique rigoureuse permettant d'apprécier à sa juste valeur la représentativité du bien pour l'histoire de l'architecture. La basilique Saint-Martin présente des qualités remarquables, historiques et esthétiques qui en font un édifice vraiment exceptionnel, dont les restaurations successives, parfois maladroites, n'ont heureusement pas réussi à altérer le caractère.

Dans sa disposition générale, l'église possède un plan en croix latine allongée par un chœur profond. Elle n'est pas parfaitement orientée vers l'est, mais bien légèrement décalée vers le nord, sans doute en fonction de la disposition du site sur lequel elle est implantée, au sommet du Publémont. Les trois nefs se développent sur quatre travées. Elles sont augmentées de chapelles qui compensent la saillie aujourd'hui peu importante du transept.

Le chœur est composé d'un *presbyterium* profond de deux travées qui accueillent les stalles et sont suivies d'un sanctuaire fermé par une abside polygonale à sept pans, sans absidiole ni déambulatoire. C'est à Aert Van Mulcken, œuvrant vers 1525, que l'on doit la magnifique voûte étoilée du chœur, prémices de celle de l'église Saint-Jacques à Liège avec laquelle les parentés sont particulièrement évidentes, notamment au regard des rinceaux et figures qui remplissent les voûtains en brique recouverts d'enduit, même si l'intervention du XIX<sup>e</sup> siècle est fort apparente.

Peu après 1525, les très hautes baies en lancette du chœur reçoivent les remarquables vitraux qui existent encore aujourd'hui, offerts par des mécènes aussi prestigieux qu'Erard de la Marck († 1538), Philippe de Clèves († 1527 ou 1528) et Florent d'Egmont († 1539). Toutefois, d'autres ont dû être ajoutés dans le courant du XVI<sup>e</sup> siècle pour en compléter la vitrerie, puisque la présence de dédicaces avec les dates de 165(?) et 1656 est encore relevée au XIX<sup>e</sup> siècle. A cette époque, l'état de ces vitraux n'est guère brillant ; ils rassemblent en outre des parties d'époques différentes et certaines scènes ne sont pas identifiables. Leur restauration, d'abord confiée à Jean-Baptiste Capronnier, est menée à son terme par l'atelier Osterrath de Tilff. Celui-ci divise en 1876 les deux vitraux extrêmes de l'abside en petits vitraux qu'il place dans l'avant-chœur, au-dessus des stalles. En 1894, il réaménage la vitrerie de l'abside et intègre deux créations : les Vies de saint Joseph et de saint Hubert.

Les vitraux anciens de l'abside, déposés en 1969, ont été replacés après restauration, à partir de 1991. Au stade actuel, rien n'est encore décidé pour ceux de l'avant-chœur. Les verrières offertes par Erard de la Marck vers 1527 occupent, comme il se doit, les trois baies centrales de l'abside : en effet, ce commanditaire est l'instigateur de la reconstruction de la basilique. Ces verrières, consacrées aux Vies de la Vierge, de saint Martin et de saint Lambert, sont conçues sur un mode narratif. Le vitrail de la Vie de saint Lambert rapporte ainsi divers épisodes de la vie du saint couramment illustrés au XVI<sup>e</sup> siècle : son instruction par maître Théodart, son sacre, son assassinat et le retour de son corps à Liège. Peu de cycles semblables subsistent dans les vitraux des anciens Pays-Bas. Souvent, les différents épisodes d'un cycle se déroulent dans plusieurs vitraux successifs. Les vitraux de Philippe de Clèves et de Florent d'Egmont se présentent différemment des vitraux d'Erard de la Marck. Dans un décor architectural foisonnant, les donateurs, protégés par leurs saints patrons, prient devant des effigies de saints posés sur des autels. Rien n'est épargné pour permettre leur identification et exalter leur gloire temporelle : textes, devises, armes et quartiers de noblesse.

Les qualités architecturales du chœur s'expriment quant à elles tout particulièrement par la hardiesse du réseau compliqué des voûtes. Malheureusement, celles-ci ne sont épaulées que par de faibles contreforts, notamment à l'abside, défaut qui est sans doute à la base des interventions nécessitées au cours du XIX<sup>e</sup> siècle et qui ont abouti à l'épaississement de ces contreforts jusqu'à les rendre trop massifs. Au nord du chœur, deux vastes sacristies occupent l'espace jusqu'au transept. La sacristie haute surmonte une pseudo-crypte située en contrebas, tandis que le sol de la sacristie basse est au même niveau que le sol du chœur.

Le transept est saillant si on le considère du chœur. Chaque croisillon est composé de deux travées couvertes par des voûtes de briques apparentes. Les pignons du transept sont ouverts par de larges baies brisées composées de deux formes au réseau subtil et compliqué à la partie haute. Des vitraux exécutés pendant le dernier quart du XVI<sup>e</sup> siècle prenaient place dans les fenêtres orientales du transept. Des six relevés encore au XIX<sup>e</sup> siècle, quatre seulement subsistent, fortement endommagés par la grêle du 3 juillet 1946 et déposés peu après. Les septante-deux panneaux qui les composent sont actuellement conservés

dans six caisses entreposées à la basilique. Ils représentent une scène historiée au milieu de verres incolores : saint Martin, la Vierge ou un donateur accompagné d'un saint patron et en prière devant la Vierge ou le Christ.

Dans le croisillon nord, le jubé néo-gothique (1881) qui supporte l'orgue de Kerkhoff (1904) est dû à Auguste Van Assche. Il masque l'accès aux cloîtres presque entièrement détruits si ce n'est la partie jouxtant ce croisillon nord, transformée en chapelle d'hiver. Le triforium sur deux étages d'arcades à intrados trilobé, qui court tout le long des parois de la nef principale au-dessus des grandes arcades, prend naissance dans le croisillon nord, mais il ne se prolonge pas dans le croisillon sud.

La nef principale est également couverte sur ses quatre travées par des voûtes sur croisées d'ogives. Les voûtains sont en briques apparentes et les nervures en tuffeau. Les décors qui recouvraient jadis ces voûtains, masqués par les « embellissements » du XVIII<sup>e</sup> siècle, ont sans doute disparu lors de l'enlèvement général des stucs à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Les grandes baies qui inondent la nef de lumière ont un réseau complexe fait de cœurs allongés, de flammes et de rosaces, qui témoigne bien du gothique finissant au XVI<sup>e</sup> siècle dans nos régions. Les parties hautes des murs gouttereaux, le triforium et les baies avec leur réseau sont en tuffeau ; à l'inverse, les parties basses de ces murs gouttereaux et les piliers sont en pierre calcaire. On distingue encore aujourd'hui assez aisément la reprise en sous-œuvre de la base de ces piliers, qui s'est achevée en 1906. La couleur des pierres de ces bases est plus claire et la taille plus sèche, trop régulière.

Les chapiteaux des colonnes et des piles sont traités différemment au transept et dans les nefs. L'aspect général de ces chapiteaux est semblable – une astragale surmontée d'une corbeille puis d'un abaque polygonal sur lequel repose un tailloir également polygonal – mais des différences interviennent dans la disposition des parties moulurées.

En outre, pour les chapiteaux des nefs, le décor du tore de la corbeille est composé de figures d'anges, de masques, de rinceaux feuillagés, de soleils, de lunes et d'animaux fantastiques. On doit sans crainte rapprocher ce décor de celui des fûts et des chapiteaux des colonnes du palais des Princes-Evêques à Liège. Le décor des chapiteaux des piliers du transept ainsi que celui des semi-colonnes engagées dans la tour sont d'une autre facture. La taille est différente, plus souple, moins précise, moins sèche. Le répertoire est uniquement composé de rinceaux. On constate donc non seulement des différences dans la modénature de ces chapiteaux mais également dans le traitement de leur décor. Il reste à déterminer si ces différences sont le résultat de la présence de plusieurs artistes, de l'échelonnement des travaux dans le temps ou le fruit de restaurations peu rigoureuses.

Les nefs latérales sont augmentées de chapelles qui reprennent, en partie, les poussées des voûtes, justifiant partiellement l'absence de véritables arcs-boutants. Faut de moyens financiers sans doute, on ne les aura pas construites immédiatement. Dans un premier temps, les arcades qui devaient s'ouvrir sur chaque future chapelle étaient murées par des briques. Plus tard, lorsque la construction d'une chapelle était terminée, il suffisait d'abattre le mur d'attente en briques pour profiter du nouvel espace qui venait d'être aménagé.

Enfin, à l'ouest, l'église est précédée d'une imposante tour carrée d'un volume d'environ 13,50 mètres de côté sur une hauteur de 40 mètres. A l'intérieur, elle s'ouvre par une large baie brisée vers la nef principale. A l'extérieur, elle est flanquée d'une mince tourelle d'escalier en vis, tournant à droite, qui permet d'atteindre l'actuel premier niveau de cette tour. Cette disposition n'a rien de particulier. Nombreuses sont encore aujourd'hui, dans nos régions, les églises médiévales qui présentent une tour carrée semblable en avant-corps. Elles assumaient fort probablement le rôle militaire défensif de tour de guet. La particularité de la tour de l'église Saint-Martin provient non seulement de ses dimensions hors du commun mais aussi de sa constitution propre. Un examen attentif permet de constater d'abord que le parement extérieur de celle-ci, surtout aux côtés est et sud, a été complètement restauré au XIX<sup>e</sup> siècle et refait au XX<sup>e</sup> siècle. De plus, la tour incendiée en 1312 n'a certainement pas été détruite dans sa totalité. Le gros œuvre a dû résister en partie et être réemployé pratiquement jusqu'à l'étage des cloches. Les travaux du XV<sup>e</sup> siècle se sont peut-être limités à un habillage en pierre calcaire, avec ouverture de nouvelles baies et modification des anciennes qui subsistaient. A l'étage, le parement intérieur de la tour est encore aujourd'hui en grès houiller apparent, matériau de prédilection pour la plupart des édifices importants de l'époque ottonienne à Liège. La destination des deux baies en arc brisé qui s'ouvrent à cet étage reste problématique. Elles sont manifestement postérieures à la construction du gros-œuvre de la tour et elles ont été fermées plus

tard encore. A l'intérieur toujours, du côté est de cette tour, il est possible de distinguer trois niveaux superposés de remplissage. Deux baies s'ouvrent dans celui-ci : une baie de porte qui donne accès aux combles actuels, et une autre baie plus petite et plus ou moins carrée qui la surmonte. De surcroît, à l'étage actuel de la tour, de nombreux corbeaux existent encore qui déterminent sans doute l'emplacement des niveaux intermédiaires et de l'escalier primitif aujourd'hui disparus.

La basilique Saint-Martin à Liège est une œuvre remarquable qui fait assurément partie du patrimoine exceptionnel de la Wallonie. L'intérêt de son étude et de sa découverte est à la mesure de sa complexité, c'est-à-dire exaltant. Témoin de nombreux événements forts de l'histoire de la Cité ardente, c'est à juste titre que les Liégeois, et en particulier les membres de l'association qui s'occupe de soutenir l'entreprise de restauration en cours, la tiennent pour « mémoire de Liège ». Gageons que les travaux conduits par les architectes Joseph Renaud et Jean-Louis Joris lui redonneront l'éclat qui était le sien pendant tout le Moyen Age.

Pierre PAQUET et Isabelle LECOCQ

### **Bibliographie**

- COLLECTIF, 1974. Basilique Saint-Martin. In : *Province de Liège. Arrondissement de Liège. Ville de Liège*, Liège (Le patrimoine monumental de la Belgique, 3), p. 221-225.
- FORGEUR R., 1973. La basilique Saint-Martin à Liège, *Feuilles archéologiques de la Société royale Le Vieux-Liège*, 3, 3<sup>e</sup> éd.
- GOBERT Th., (1924-1929), 1977. *Liège à travers les âges. Les rues de Liège*, 8, Bruxelles, p. 13-43.
- IKER R., 1980. Les fouilles dans la tour de la basilique Saint-Martin à Liège, *Activités du S.O.S. Fouilles*, 1, p. 102-103.
- LECHANTEUR M., 1927. *Monographie de l'église Saint-Martin à Liège*, Liège.
- Saint-Martin. *Mémoire de Liège*, 1990. Catalogue d'exposition, Liège.
- VANDEN BEMDEN Y., 1981. *Les vitraux de la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle conservés en Belgique. Provinces de Liège, Luxembourg et Namur, Gand-Ledeberg* (Corpus Vitrearum Medii Aevi, Belgique, VI), p. 153-280.